

Rencontre

Journée de sensibilisation

La prise en compte de l'égalité en quartier politique de la ville : du projet au budget

Lundi 28 juin 2021
à Lyon 8^{ème}



Lieu

Labo Cités - 1^{er} étage
4 rue de Narvik
69008 Lyon

L'inscription est obligatoire
avant le 21 juin 2021
sur labo-cites.org

L'inscription est gratuite. Attention, nombre de places limité.

Journées organisées en partenariat
avec la DREETS et la DRDFE
Auvergne-Rhône-Alpes



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contexte

L'article 1er de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes impose à l'État et aux collectivités territoriales la mise en œuvre d'une « politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée », c'est-à-dire en interrogeant, de manière préventive et transversale, tout au long du processus d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques, la situation respective des femmes et des hommes et les effets différenciés que les politiques publiques pourraient avoir sur l'un ou l'autre sexe.

L'article 1er-I-10 de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine précise que la politique de la ville concourt à l'égalité entre les femmes et les hommes. À ce titre, l'égalité entre les femmes et les hommes est déjà un axe transversal des contrats de ville. Les actions qui s'y rapportent doivent être intégrées dans les trois piliers : cohésion sociale, renouvellement urbain et cadre de vie, emploi et développement économique.

Par son instruction du 7 mars 2019 relative aux orientations et moyens d'intervention de la politique de la ville, l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) a initié une nouvelle étape dans l'instauration d'une démarche intégrée, en prévoyant l'expérimentation de la mise en place d'un budget intégrant l'égalité (BIE) dans la programmation des crédits du Programme 147, dès l'exercice 2020. La note technique du 7 août 2019 en précise les modalités de mise en œuvre.

Afin de répondre à ces enjeux, Labo Cités, en partenariat avec la DREETS (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et la DRDFE Auvergne-Rhône-Alpes (Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité), propose, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, une journée de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes et au budget intégrant l'égalité dans la politique de la ville.



Rencontre

Journée de sensibilisation

Informations pratiques

Lundi 28 juin 2021
à Lyon

Lieu : Labo Cités (grande salle au 1^{er} étage), 4 rue de Narvik, 69 008 Lyon

Accès : Métro ligne D, arrêt Mermoz Pinel - Tram T6, arrêt Mermoz-Moselle

Nombre de places limité :
14 participants maximum

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 21 juin 2021 sur www.labo-cites.org

Informations Covid-19 :

Toutes les mesures seront prises pour respecter les règles sanitaires qui seront en vigueur à cette date. Dans le cas où la journée ne peut se tenir en présentiel, elle se déroulera en visioconférence.

Renseignements

Marjorie Fromentin,
chargée de mission, Labo Cités
mfromentin@labo-cites.org
04 78 77 01 11

La prise en compte de l'égalité en quartier politique de la ville : du projet au budget

Objectifs de la rencontre

- ▶ Définir, comprendre et être outillé.e sur les enjeux de l'égalité femmes-hommes, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville
- ▶ S'approprier la démarche de budgétisation genrée et d'intégration transversale
- ▶ Analyser la question de l'égalité dans un projet en politique de la ville
- ▶ Mobiliser des leviers et des ressources pour une meilleure intégration de la question de l'égalité dans un projet et le budget y afférant

Public

- ▶ Agent.e.s des collectivités locales (politique de la ville, ressources humaines, égalité...) amené.e.s à instruire les dossiers de subvention
- ▶ Opérateurs.rices du contrat de ville (collectivités, associations) amené.e.s à déposer une demande de subvention

Méthodes pédagogiques

- ▶ Alternance entre contenus théoriques et mise en pratique
- ▶ Mobilisation de supports visuels (diaporama) et activités participatives (échanges débats, cas pratiques, quizz, post it...)
- ▶ Travail en sous-groupe
- ▶ Remise d'une documentation pédagogique et du support de formation aux participant.e.s

Formatrice

- ▶ **Marion LAGIER**, responsable entrepreneuriat/formation professionnelle et égalité, CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) Rhône.



09h00 > 09h45

Séquence introductive

09h45 > 10h45

Qu'est-ce que l'égalité femmes-hommes ?

Déconstruire ses représentations personnelles en vue d'intégrer l'égalité dans les projets

11h00 > 12h00

Quelle est la place de l'égalité dans la société et les quartiers politique de la ville ?

S'outiller de chiffres clés, y compris sur les quartiers politique ville, pour illustrer et comprendre les mécanismes et enjeux des inégalités entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons. Connaître des leviers pour l'égalité.

12h00 > 12h45

Pourquoi intégrer l'égalité dans les projets politique de la ville et leurs budgets ?

Comprendre la demande d'intégrer la question de l'égalité dans les projets financés par la politique de la ville. Aider les professionnel.le.s à appréhender de manière sereine la grille d'analyse.

12h45 > 13h45

Déjeuner libre

13h45 > 15h30

Comment analyser un projet et l'améliorer pour une meilleure prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les budgets?

Être capable d'analyser un projet à l'aide d'une grille et savoir l'améliorer.

15h45 > 16h30

Comment agir ? Où se trouvent mes limites et mes ressources ?

Identifier les limites de son périmètre d'action et les ressources mobilisables sur son territoire.

16h30 > 16h45 **Évaluer les acquis de la formation**